

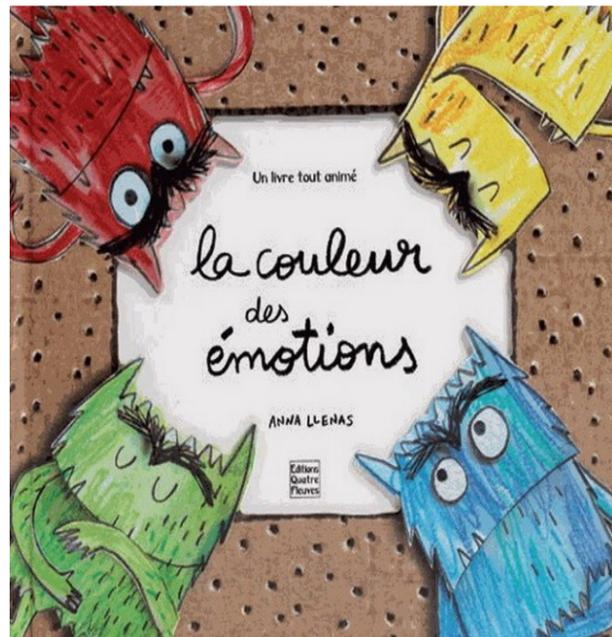


Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte sur les heures d'ouverture du bureau.

Ce roman et bien d'autres sont disponibles à votre bibliothèque.

Dans ce livre, un monstre change de couleur en fonction des émotions qu'il ressent. Des éléments en relief apparaissent à chaque page pour illustrer



Calendrier des événements

26 août	Bonne rentrée scolaire—soyez prudents	École Saint-Pie-X
6 septembre	Fête du travail	
7 septembre	Assemblée du conseil	Bureau municipal
4 octobre	Assemblée du conseil	Bureau municipal

JE PRENDS RACINE

PROJET DE JUMELAGE

Vous avez envie d'aider une famille nouvellement arrivée dans la région ?

Découvrir la région et rencontrer de nouvelles familles vous intéresse ?

La Maison de la famille de la MRC de Coaticook vous invite à participer à la phase de bonification de son projet de jumelage !

Le principe de base est qu'une famille marraine est jumelée à une famille nouvellement arrivée dans la MRC de Coaticook.

Une occasion enrichissante de partage qui permet de faciliter l'intégration des familles nouvellement arrivées !

Votre participation impliquera de nous donner des rétroactions qui permettront de bonifier le projet.

Si vous souhaitez participer au jumelage, que vous soyez nouvellement arrivé ou établi dans la région, vous pouvez joindre Guillaume Renard-Robert 819-804-1010

JUMELAGE@MFMRCOATICOOK.ORG

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca

Fête des voisins 2021 East Hereford

Le conseil municipal d'East Hereford tient à remercier ses précieux commanditaires pour la Fête des Voisins qui a eu lieu le 30 juillet dernier.

Merci au duo Two of A Kind!

- ☞ Madame Geneviève Hébert, Députée de la circonscription de Saint-François
- ☞ Cantine Le Baumier
- ☞ H.M. Lambert inc.
- ☞ Éric et George Beloin inc.
- ☞ Camping Mont Expérience Hereford
- ☞ Plantation Réal Beloin
- ☞ Ferme Piscicole des Bobines inc.
- ☞ Forêt communautaire Hereford

Merci

Offre d'emploi

Élections municipales

Les municipalités d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette cherchent à combler plusieurs postes pour travailler lors des élections municipales du 7 novembre prochain.

POSTES À COMBLER

- Scrutateurs de bureau de vote
- Secrétaires de bureau de vote
- Sécurité et accueil au bureau de vote

Ces fonctions sont rémunérées selon les tarifs établis par le Gouvernement.

Toute personne intéressée est invitée à communiquer avec Mme Marie-Ève Breton pour la municipalité d'East Hereford et Mme Monique Dallaire pour la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette.

Municipalité d'East Hereford : direction@easthereford.ca

Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette : stvenant@axion.ca



Des nouvelles de Forêt communautaire Hereford



Nos travaux de restauration forestière, réalisés par Aménagement forestier et agricole des Sommets sont maintenant débutés dans le secteur du chemin de la Slouce dans la Municipalité de Saint-Herménégilde.

Il est important d'être prudents car vous pouvez y rencontrer des camions de transport de bois (n'oubliez pas qu'en forêt, la priorité est au plus gros!). Nous y réalisons quelques dizaines de travaux de coupe partielles de toutes sortes, dont une éclaircie dans des peuplements feuillus et une coupe par trouées dans un peuplement mixte, afin d'y régénérer naturellement le bouleau jaune et l'épinette rouge. Une préparation de terrain (scarifiage) suivra donc cet automne dans ces trouées, si la présence de semences est confirmée dans nos arbres semenciers. Ce sera également dans ces trouées où nous iront, plus tard cet automne, semer des glands de chênes et des noix de noyers, avec l'aide précieuse de nos bénévoles.

Contribuer à restaurer une forêt et à la rendre plus résiliente face aux changements climatiques demande bien du travail, mais c'est justement notre mission!

Source: page Facebook de Forêt communautaire Hereford



AVIS DE TRAVAUX

Municipalité d'East Hereford

Travaux de réhabilitation de la chaussée sur les rues Saint-Henri, Dean-Lefebvre et chemin des Côtes

La municipalité d'East Hereford désire informer la population des travaux ci-dessous.

Date : du 10 août 2021 au 27 août 2021

Municipalité : East Hereford

Lieu : rue Saint-Henri, Dean-Lefebvre et chemin des Côtes

Entrave : Fermeture d'une voie sur deux entre 7 h 00 et 16 h 30. La circulation se fera en alternance avec l'aide de signaleurs ou feux de circulation. Prévoir une journée de fermeture complète sur préavis de 24 h.

Nous demandons aux usagers de la route de faire preuve de prudence et de patience aux abords des chantiers et de respecter la signalisation installée

Marie-Ève Breton

Directrice générale

Les amis du patrimoine - événements à venir

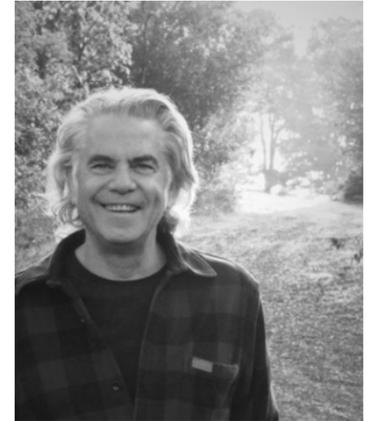
Vendredi 20 août 2021

Richard Séguin présente en conférence: Retour à Walden, sur les pas de Thoreau



Vendredi 27 août 2021

André Duhamel présente: Formes dans la nature. En images et son.



Vendredi 3 septembre 2021

Claude Brunet

Détails à venir

Vendredi 10 septembre 2021

Autour du feu... Avec Charline et Pascal



Les vendredis tapas se poursuivent jusqu'au 10 septembre 2021

Spectacle, animation ou conférence - 19h00

Lieu: Musée-église

Coûts: 10\$, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Réservations 819 658-9050

Sylvie Cholette



Le Fouineur
Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

5 chemin du Village,
Saint-Venant-de-Paquette (Québec), JOB 1S0
Téléphone : (819) 658-3660
stvenant@axion.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE
MRC DE COATICOOK
PROVINCE DE QUÉBEC - CANADA

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020. Le vérificateur externe est la firme « Pellerin, Potvin Gagnon SENCRL comptables professionnels agréés.

La municipalité de Saint-Venant-de-Paquette déclare pour son exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 un surplus d'exercice à des fins fiscales de 56 150\$ (page 1 du Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés). Le surplus accumulé s'élève donc à 356 970\$ de ce montant on doit enlever un montant de 14 000\$ montant qui a été affecté au budget 2021. (page 2 du Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés).

Dans le cadre du déploiement de la politique familiale et des aînés, et afin d'améliorer l'efficacité énergétique du Centre municipal, la municipalité a octroyé un contrat pour les rénovations du centre communautaire. Les travaux seront financés en majorité par le programme de retour sur les revenus de la taxe d'accise.

Le rapport du vérificateur indique que le rapport financier au 31 décembre 2020 reflète la situation financière réelle de la municipalité.

Toute personne qui désire poser des questions relativement à l'administration de la municipalité peut le faire en adressant leurs questions par courriel à l'adresse suivante : stvenant@axion.ca ou en téléphonant au bureau municipal au (819) 658-3660. Les membres du conseil se feront un devoir de répondre à vos questions.

En terminant, je trouve important de remercier très sincèrement tous les bénévoles de la municipalité pour leur très grande disponibilité et leur dévouement année après année. Merci également aux membres du conseil et employés pour leur implication à la bonne marche de la municipalité.

Henri Pariseau, Maire
5 juillet 2021

Fermeture du bureau municipal
Vacances

Veillez noter que le bureau municipal de Saint-Venant-de-Paquette sera fermé du 16 au 28 août 2021 inclusivement.

Merci de votre compréhension.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de St-Venant-de-Paquette est à la recherche d'une adjointe administrative (ou d'un adjoint administratif), une journée par semaine. Consultez le site de la Municipalité pour les détails.



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle des membres
de Forêt Hereford Inc.

Chers membres,

En tant que membres affiliés, membres réguliers ou membres associés, vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford Inc.

Date :
Samedi 28 août 2021

Heure :
9 h 00

Lieu :
Bureau de Forêt Hereford
330, chemin des Côtes à East Hereford

Le poste d'administrateur numéro 9 est en élection cette année. En vertu des règlements généraux, ce siège sera élu par les membres réguliers présents au moment de l'assemblée générale. À noter que seuls les membres réguliers en règle auront droit de vote lors de cette assemblée, mais tous les membres et citoyens sont les bienvenus pour être informés de l'avancement des activités et des projets en cours.

Compte tenu de la **PANDÉMIE**, plusieurs modalités seront à respecter : **les masques seront obligatoires, une distance d'un mètre devra être respectée entre les chaises, une collation vous sera servie avec des gants par une personne à l'arrivée.**

Pour plus de confort, nous vous invitons à apporter vos chaises de parterre car il n'y aura pas de place assise dans notre garage. L'assemblée sera suivie par une visite terrain d'environ 1h30 dans le secteur du chemin Tilly's Turnpike, entre les monts Hereford et Green Goblet : visite de deux sites de travaux de restauration forestière et arrêt au relais-refuge du Vieux Panache.

En terminant, nous vous invitons à nous **transmettre votre adresse courriel le plus tôt possible**, car il est probable que cette convocation soit la dernière transmise par Forêt Hereford par la poste.

Pour toute question, communiquez avec la direction de Forêt Hereford Inc., Sylvie Harvey
(819) 578-4605, info@forethereford.org.



Le Fouineur

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION VOTE PAR CORRESPONDANCE

Municipalité d'East Hereford

Date du scrutin : 2021-11-07

Par cet avis public, Marie-Ève Breton, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 21 septembre au 29 septembre 2021

Horaire

Mardi le 21 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mercredi le 22 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi le 23 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mardi le 28 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mercredi le 29 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi le 30 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi le 1^{er} octobre de 9 h à 16 h 30 de façon continue

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche le 7 novembre 2021

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

4. Vous pouvez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;

- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :

- ° Vous êtes domicilié(e) dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et des services sociaux* (chapitre 5-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et des services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre s-5);

° Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;

° Vous aurez 70 ans et plus le jour du scrutin;

° Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

- Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;

- Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (-euse) de la maladie;

- Présentez des symptômes de COVID-19;

- Avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;

- Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 17 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.

- Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommandations qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit (e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Maryse Audet

6. L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidatures : Josée Dufour

7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 15, rue de l'Église, East Hereford, Qc J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Donné à East Hereford le 16 août 2021

Marie-Ève Breton, présidente d'élection